

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Documents à conserver

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire
- Éléments relatifs à la vie scolaire
- Options et ateliers optionnels
- Courrier de l'APEL
- Mot de l'animatrice en pastorale scolaire
- Brochure de la *Mutuelle Saint Christophe* (pour consultation et création de l'espace personnel sur le site internet)

Documents à rendre

Certains documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée et devront être retournés au professeur principal, au plus tard le 11 septembre :

- Pour les élèves de première uniquement « recensement LVA & LVB », à remettre au professeur principal.
- Pour tous les élèves « Fiche de vie scolaire » : une fiche de vie scolaire sera remise à votre enfant, par le professeur principal, le jour de la rentrée. *En l'absence de retour de ce document aux délais indiqués, votre enfant ne pourra pas bénéficier des autorisations d'entrées et sorties.*
- Pour les nouveaux élèves, concernés par des situations spécifiques (PAI-PAP-PPS, aménagements aux conditions d'examen...), retourner au professeur principal l'ensemble des pièces et éléments requis (formulaires, bilans, notifications d'aménagement aux conditions d'examen...).

ORGANISATION DE LA RENTREE 2023-2024

✓ **Retournée des élèves- étudiants et apprenants :**

Lundi 4 septembre

BTS	8h
-----	----

Mardi 5 septembre

Secondes	9h30
----------	------

Les élèves sont pris en charge par les professeurs principaux pour accueil et traitement des informations administratives (carnet de bord, carte de restauration, emploi du temps...)

Fin de la journée à 16h.

Reprise des cours pour les élèves de seconde le jeudi 7 septembre, selon l'emploi du temps communiqué (le mercredi 6 septembre étant dédié à l'accueil des élèves du cycle terminal).

Mercredi 6 septembre

Premières	9h
Terminales	10h

Les élèves sont pris en charge par les professeurs principaux pour accueil et traitement des informations administratives (carnet de bord, carte de restauration, emploi du temps...)

Fin de la matinée à 11h55.

✓ **Photo de classe** : 7 septembre, selon un ordre de passage communiqué par le professeur principal.

✓ **Manuels scolaires et fournitures :**

- **Manuels scolaires :**

Niveaux **SECONDE-PREMIERE-TERMINALE** : les manuels scolaires seront remis la semaine de la rentrée, selon la procédure indiquée par les professeurs principaux.

- **Fournitures** : le jour de la rentrée, les élèves viennent avec de quoi écrire. Les professeurs indiqueront, dès la rentrée, les fournitures spécifiques, pour chaque matière.

► **Chaque élève devra être impérativement muni, dès la rentrée scolaire :**

- d'une calculatrice graphique (modèles souhaités : TI-83 Premium CE Edition Python, ou TI-82 Advanced Edition Python, avec mode examen).
- d'une blouse de travaux pratiques (à manches longues-100% synthétique interdit), pour les activités expérimentales en laboratoire.

✓ **Emploi du temps :**

Il est remis le jour de la rentrée.

✓ **Carnet de bord & Règlement intérieur :**

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Ouverture du lycée :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h30 – 17h

Ouverture de l'accueil administratif :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h45 – 12h15 / 13h-17h15

Mercredi : 7h45-12h15 / 13h-16h

Certificats de scolarité :

Deux certificats de scolarité seront remis aux élèves à la pré-rentree. Il n'en sera pas délivré d'autres pendant l'année scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez accéder à ce document de manière permanente

Relations avec les familles :

CLASSES	RENCONTRES	DATES
	Formation des parents correspondants (18h30) suivie de l'assemblée générale de l'A.P.E.L (19h).	Jeudi 5 octobre
Secondes	Réunions de rentrée avec le Directeur, la Directrice-adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Lundi 11 septembre, à partir de 17h30 (horaires selon la classe communiqués à la rentrée)
	Rencontres parents-professeurs - trimestre 1, (sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Vendredi 22 décembre
	Réunion « <i>Orientation après la classe de 2^{nde}</i> »	Courant Janvier 2024
	Rencontre parents-professeurs principaux- trimestre 2 (Sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant Avril/Mai 2024
Premières	Réunion de rentrée avec le Directeur, la Directrice-Adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Jeudi 14 septembre, 17h30
	Rencontres parents-professeurs principaux (Sur inscription, via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant décembre
Terminales	Rencontres parents professeurs principaux (Sur inscription via <i>EcoleDirecte</i>)	Courant décembre
	Réunions d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie générale et de la voie technologique	Courant janvier 2024
Les modalités et horaires relatifs aux différents temps de rencontres seront précisés dans le courant de l'année scolaire et demeurent susceptibles d'ajustements, modifications ou reports.		

Les rencontres parents-professeurs permettent de faire un bilan individuel et étudier d'éventuelles mesures à prendre pour la réussite de chaque élève.

La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via *EcoleDirecte*.

Pour les nouveaux élèves, vous recevrez par courriel à la rentrée vos identifiants de connexion (distincts de ceux de votre enfant, qui lui seront remis à la rentrée). Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, les identifiants *EcoleDirecte* « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2022-2023). Ce service sera consultable, dans le courant du mois de septembre.

À tout moment, il est possible de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie *EcoleDirecte*.

Dates des vacances scolaires (Pour l'académie de Grenoble - Zone A).

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<i>Toussaint</i>	<i>Samedi 21 octobre - lundi 6 novembre</i>
<i>Noël</i>	<i>Samedi 23 décembre – lundi 8 janvier 2024</i>
<i>Hiver</i>	<i>Samedi 17 février - lundi 4 mars</i>
<i>Printemps</i>	<i>Samedi 13 avril - lundi 29 avril</i>

Attention :

Les classes vaqueront le mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024, en raison du Pont de l'Ascension.
Reprise des cours le lundi 13 mai selon l'emploi du temps habituel.

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne sommes pas en capacité de satisfaire ce type de demande étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes ainsi que les multiples contraintes et priorités d'ordre pédagogique et organisationnel. De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

INFORMATIONS DIVERSES

Carnet de bord et *EcoleDirecte* :

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'*EcoleDirecte*. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

Que faire si...

... votre enfant est absent :

- Prévenir la Vie Scolaire, dans les meilleurs délais, au 04 75 93 17 47

ou par courriel : survlgt@lycee-julesfroment.fr ou via la messagerie *EcoleDirecte* « Vie Scolaire »

- Remplir et signer carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

...vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la Vie Scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire auprès de la Coordinatrice de Vie Scolaire. D'autre part, nous vous demandons de nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.

Rappel :

Retards : La ponctualité et l'assiduité sont des critères de réussite et constituent une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et pourra être orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

Point écoute :

Un point écoute anonyme et gratuit animé par une infirmière spécialisée se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Directrice-Adjointe, Magali Ubeda

Objet : options et ateliers optionnels

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour la rentrée prochaine dans notre établissement.

Vous avez, lors de l'inscription ou de la ré-inscription, effectué des choix d'enseignements de spécialité, d'options/ d'ateliers optionnels, de langues vivantes.

○ **Enseignements de spécialité** (pour les élèves de 1^{ère}, voie générale) :

Rappel : les enseignements de spécialités choisis par l'élève et sa famille, ayant fait l'objet d'une validation par le conseil de classe du troisième trimestre de l'année scolaire 2022-2023, **ne pourront être modifiés pour l'année scolaire 2023-2024 et devront obligatoirement être suivis par l'élève, tout au long de l'année.**

○ **Options / ateliers** :

Un certain nombre d'enseignements optionnels et ateliers pourront être choisis début septembre sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps communiqué ; **le choix d'un(e) option/atelier facultatif(ve) engage la présence de l'élève tout au long de l'année.**

L'option Arts Plastiques : ouverte à l'ensemble des élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et terminale.

Des modules de Préparation aux concours d'entrée aux Instituts de Sciences Politiques pour les élèves du cycle terminal (1H en classe de première & 1H en classe de terminale), de la voie générale.

Des modules de Préparation à la poursuite d'études scientifiques, notamment en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et Prépa-intégrées des écoles d'ingénieurs seront proposés aux élèves de terminale, voie générale, plusieurs mercredis après-midi dans l'année (calendrier communiqué ultérieurement).

L'atelier Langue des Signes Française, ouvert à tous dès la seconde. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde.

L'Association Sportive propose des activités et rencontres inter-lycées (généralement le mercredi à 13h). Le planning annuel sera communiqué mi-septembre ; les inscriptions sont hebdomadaires auprès des enseignants d'EPS.

La possibilité de suivre des enseignements linguistiques afin de présenter des examens et l'obtention de diplômes reconnus au niveau international tant dans les études universitaires que dans le domaine professionnel :

- pour tous les élèves dès la 2^{nde} et en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) - diplôme officiel, de maîtrise de la langue espagnole, accrédité par le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol. L'*Institut Cervantes* et l'*Université de Salamanque* en Espagne organisent les convocations, l'élaboration et la correction des examens. La préparation à ce diplôme s'effectue à raison d'une heure chaque semaine.
- pour tous les élèves de section européenne en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le CAE (Certificate of Advanced English) et/ou le FIRST (First Certificate) ;

L'obtention de ces diplômes valide au niveau international la maîtrise de la langue.

L'option Espagnol Renforcé, (ouvert uniquement aux élèves de 2^{nde} ayant suivi lors de leur scolarité au collège un parcours spécifique et ayant débuté la LV2 espagnol dès la 6^{ème}), qui permet à raison d'une heure hebdomadaire, de renforcer l'acquisition et le développement des compétences langagières (interaction, fluidité de l'expression orale, pratique soutenue de la langue orale...).

NB : les horaires et modalités de déroulement des options et ateliers optionnels seront communiqués à la rentrée.

ELEVES DE PREMIERE VOIE GENERALE & VOIE TECHNOLOGIQUE
PRECISIONS RELATIVES AU CHOIX DES LANGUES VIVANTES A et B - EXAMEN DU BACCALAUREAT

▪ **Pour les élèves de première, voie générale :**

Conformément aux directives officielles, pour l'inscription à l'examen du baccalauréat, les responsables légaux préciseront les LVA et LVB, choisies en fonction des souhaits de l'élève.

Pour cela, dès la rentrée les professeurs principaux remettront un formulaire demandant les choix LVA - LVB. Merci de réfléchir à ces choix dès à présent. Ce document devra impérativement être retourné au professeur principal, au plus tard le 11 septembre 2023.



Ces choix seront valables pour l'ensemble du cycle terminal.

Les élèves inscrits en section européenne devront impérativement choisir, l'anglais, au titre de la LVA.

▪ **Pour les élèves de première, voie technologique :**

En raison de l'ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante), les élèves de première voie technologique, devront impérativement choisir l'anglais au titre de la LVA, lors de l'inscription à l'examen du baccalauréat, au cours du premier trimestre de la classe de première.

▪ **Pour l'ensemble des élèves :**

De façon identique, les élèves de section européenne devront obligatoirement se déclarer en ANGLAIS **LVA**.

CALENDRIERS PREVISIONNELS DES PERIODES PAR NIVEAUX

NIVEAU SECONDE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
5/09/23 au 8/12/23	9/12/23 au 15/03/24	16/03/24 au 31/05/24

NIVEAU PREMIERE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
5/09/23 au 24/11/23	25/11/23 au 4/03/24	5/03/24 au 24/05/24

NIVEAU TERMINALE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
5/09/23 au 24/11/23	25/11/23 au 4/03/24	5/03/23 au 27/05/24

SITUATIONS SPECIFIQUES

PAI-PAP-PPS-NOTIFICATION D'AMENAGEMENT AUX CONDITIONS D'EXAMEN

POUR LES NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT :

Votre enfant, **nouvellement arrivé dans l'établissement**, fait l'objet de la mise en place d'un **PAI-PAP-PPS** ou d'une **demande d'aménagement aux conditions d'examen**.

Comme indiqué lors l'inscription, nous rappelons qu'il est impératif, le cas échéant, de remettre au professeur principal, **au plus tard le 11 septembre**, l'ensemble des documents & pièces nécessaires, dans une enveloppe précisant le nom et la classe de votre fils/fille (ex : bilans, certificats médicaux notification d'aménagement aux conditions d'examen, PAP, PAI actualisé disponible via le site *Eduscol...*).

POUR LES ELEVES DÉJÀ SCOLARISES FAISANT L'OBJET D'UN PAI :

Retourner le formulaire de renouvellement du PAI et toute autre pièce nécessaire, au plus tard le 11 septembre, au professeur principal de votre enfant.

PASS'REGION - MANUELS SCOLAIRES

○ **PASS'REGION :**

Rappel : le *Pass'Réigion* peut être utilisé pour l'achat de fichiers pédagogiques, livres 'loisir', ou encore certains manuels prescrits par les enseignants.

Pour les nouveaux lycéens n'ayant jamais eu de carte *Pass'Réigion*, il est recommandé d'en **faire dès aujourd'hui la demande**, sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>.

Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est validée en ligne par l'établissement quand son inscription est effective.

Les manuels scolaires seront fournis par l'établissement, et remis aux élèves, à la rentrée scolaire.

Des fichiers pédagogiques ou d'autres manuels scolaires sont également demandés pour certaines filières, spécialités ou options. Ils peuvent être pris en charge en tout ou partie par le *Pass'Réigion*.

La *Librairie du Tiers Temps* (Place de la Paix - Aubenas), est informée des prescriptions et devrait être en mesure de fournir les ouvrages avant la rentrée. Vous pouvez vous rapprocher de ce partenaire agréé pour le *Pass'Réigion* pour vous les procurer.

- **NIVEAU PREMIÈRE :**

- ****Pour les élèves de première, série ST2S*** : les élèves des classes de première ST2S, devront se munir, pour la rentrée scolaire du fichier pédagogique :

1 ^{ère} ST2S	Fichier pédagogique Biologie et physiopathologie humaines 1 ^{ère} ST2S (2019) - Pochette élève Edition Delagrave, 2019	ISBN : 978-2-206-10346-4.
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

- ****Pour les élèves de première, série STMG*** : les élèves des classes de première STMG, devront se munir, pour la rentrée scolaire du fichier pédagogique :

1 ^{ère} STMG	Fichier pédagogique STMG Fontaine Picard 1 ^{ère} Sciences de Gestion et Numérique	ISBN : 978-2-7446-4691-1
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------

- ****Pour les élèves de première, voie générale, enseignement de spécialité NSI*** : les élèves des classes de première voie générale, spécialité NSI devront se munir, pour la rentrée scolaire du fichier pédagogique :

1 ^{ère} voie générale NSI Numérique & Sciences Informatiques	Fichier pédagogique Bordas 3.0 Numérique et Sciences Informatiques 1re * Cahier de l'élève (Ed. 2021)	ISBN : 9782047338339
--------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

NIVEAU TERMINALE :

► Selon leur série et/ou enseignements optionnels suivis, les élèves devront se munir, pour la rentrée, des fichiers pédagogiques et/ou manuels scolaires suivants :

Terminale ST2S	Fichier pédagogique	BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES Pochette élève Edition Delagrave, 2020	ISBN : 978220610449-2
Terminale STMG, Enseignement spécifique : MERCATIQUE	Fichier pédagogique	MERCATIQUE (version détachable) Terminale Fontaine Picard, 2022	ISBN : 9782744644696
Terminale STMG, Enseignement spécifique : RESSOURCES HUMAINES	Fichier pédagogique	RESSOURCES HUMAINES Pochette élève Edition Delagrave, 2022	ISBN : 9782206310220
Terminale STMG, Enseignement spécifique : GESTION FINANCE	Fichier pédagogique	GESTION FINANCE Pochette élève, Edition Fontaine Picard, 2022	ISBN : 9782744644733
Terminale STMG, Enseignement spécifique : MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE	Fichier pédagogique	MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE (version détachable) Fontaine Picard, 2022	ISBN : 9782744644610
Terminale STMG, DROIT	Fichier pédagogique	DROIT - Tle STMG (version détachable) NATHAN, 2022	ISBN : 9782091676401
Terminale STMG, ECONOMIE	Fichier pédagogique	ECONOMIE – TLE STMG (version détachable) NATHAN, 2022	ISBN : 9782091676388
Terminale Générale, Enseignement optionnel : MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES	Manuel scolaire	MATHS COMPLEMENTAIRES Éditions Magnard, 2020	ISBN : 9782210114234
Terminale Générale, Enseignement optionnel : MATHEMATIQUES EXPERTES	Manuel scolaire	MATHS EXPERTES Le livre scolaire, 2020 (format papier)	ISBN : 9782377607808

NB : l'établissement ne fournit pas les fichiers pédagogiques, ni les manuels scolaires requis pour les enseignements optionnels. Leur commande et achat appartient donc, aux responsables légaux.

Pastorale Scolaire

Pastorale du Lycée Jules Froment 2023-2024

Confirmands
Echange
Chrétiens
Messe
Lumière
Confiance
Baptême
Amour
Lycée
Tolérance

Joie
Solidarité
Prière
Louange
Pâques
Noël
Dieu
Partage
Jésus

« La vie est un défi à relever,
un bonheur à méditer,
une aventure à tenter. »
Mère Teresa

Rendez-vous à la rentrée :
pour faire connaissance,
prier,
échanger, partager,
vivre de bons moments ensemble...

Société de restauration

Nouveauté... Le service de restauration sera désormais assuré par la société « **Plein Sud Restauration** », principalement localisée dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche, qui privilégie qualité et logique de développement durable (produits bio et locaux, produits frais, proposition répondant aux attentes des lycéens, tout en respectant l'équilibre alimentaire ; réduction du gaspillage alimentaire et sensibilisation des élèves à cette thématique, menus adaptés aux rythmes des saisons, pour garantir fraîcheur et qualité optimale...).

Assurance Scolaire

CHERS PARENTS

L'assurance scolaire de votre enfant

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances

- Une protection à chaque instant :** 24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.
 - En tous lieux,** qu'il s'agit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !
 - En toutes circonstances** en cas d'accident, de rachat à l'école ou sur son trajet...
- Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

Garanties	Prestations	Garanties	Prestations
Invalidité permanente : + infirmité à 44 %, franchise relative 11 € % + complément entre 44 % et 85 % + supériorité ou égale à 86 %	Jusqu'à 45 000 € 60 000 € 99 000 €	Frais de transport	300 €
Décès	5 000 €	Frais de rapatriement	1 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €	Frais de recherche et de suivi	10 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €	Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	90 € / séance maxi 750 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation + 31 € / jour maxi franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 363 jours	Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	30 € / jour maxi 1 100 €
Sous le toit de votre école : + équipement d'urgence + garderie sur site + soutien, orthopédiques + traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	400 € 400 € 800 € 2 100 €	Rachat et agression dans l'établissement ou sur le trajet : événements liés, proches, adversaires, pré en charge, sur présentation du dépôt de plainte, une loi par année scolaire	250 €
Frais d'optique : lins, de monture, verres ou lentilles	400 €	Instruments de musique : lins ou val durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol, franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 : <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/renseignements-scolaire-2023-2024>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?

- Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>
- Remplissez le code postal ou département de l'établissement
- Choisissez votre établissement parmi la liste proposée
- Renseignez l'identité de votre enfant
- Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : service.asp@msc-assurance.fr ou par téléphone au **01 56 24 74 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 5 octobre 2023 à 19h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

À cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

M. Brito, Président